



## PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

Préfecture  
Cabinet du Préfet

Bordeaux, le 9 janvier 2012

# COMMUNIQUE DE PRESSE

### Réunion du comité de pilotage du Grand Projet ferroviaire du Sud Ouest

**Patrick STEFANINI**, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde et préfet coordonnateur du GPSO, **Henri-Michel COMET**, préfet de la région Midi-Pyrénées, **Alain ROUSSET**, président de la Région Aquitaine, **Martin MALVY**, président de la Région Midi-Pyrénées, **Fabien BALDERELLI**, représentant du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et **Hubert du MESNIL**, Président de Réseau Ferré de France se sont réunis **lundi 9 janvier 2012 à Bordeaux, dans le cadre du Comité de Pilotage du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest.**

Ce COPIL marque la fin de la 1ère phase des études permettant de proposer à la Ministre le projet pour décision et préparation de la mise en Enquête d'Utilité Publique.

- **Un tracé proposé pour l'ensemble du projet, largement issu de la concertation**

La concertation a permis de définir un tracé pour la totalité du GPSO (lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne ainsi que l'aménagement des lignes existantes). **40%** de ce tracé résulte de la prise en compte des propositions des acteurs locaux, exprimées dans le cadre de la large concertation organisée par RFF, après consultation du public en 4 temps, réunions des groupes de travail, rencontres avec les instances intercommunales et les associations de riverains, commissions consultatives. **Les délais pour proposer un tracé ont été tenus, grâce à l'application d'une charte de la concertation exemplaire.**

- **Les prochaines étapes du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest**

#### Phase d'Enquête d'Utilité Publique (2012-2013)

- Préparation de l'EUP en 2012-2013
- Enquête d'utilité publique prévue mi 2013
- Déclaration d'utilité publique prévue fin 2014

#### Accompagnée d'une stratégie foncière par anticipation

- Selon 3 axes prioritaires : acquisitions anticipées sur les bien bâtis (5% des bâtis sous emprise) ; stockage foncier de terrains agricoles et viticoles pour compensations ou échanges ultérieurs (25% des surfaces agricoles et viticoles nécessaires) ; stockage foncier de terres sylvicoles pour anticipation des boisements compensateurs (25% des surfaces sylvicoles nécessaires).

Un projet utile : 18 millions de voyageurs/an dont 6 millions de voyageurs supplémentaires/an à la mise en service, pour un gain moyen de 40 minutes par trajet.

Un tracé de près de 420 km de lignes nouvelles, irriguant le quart Sud-ouest de la France et reliant la péninsule ibérique au réseau européen à grande vitesse, proposé à la décision de la Ministre d'Etat fin janvier.

**Contact Presse :**

Sophie BILLA : ☎ 06 07 62 05 99

*Bureau de la Communication Interministérielle*

☎ 05 56 90 60 18 - ☎ 05 56 90 60 30

✉ [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)